



PRÉFÈTE DE L'ORNE

Direction Départementale des Territoires
Service Eau et Biodiversité
Bureau Nature et Politiques de l'Eau

RÉALISATION DU PLAN DE CHASSE PERDRIX 2019-2020

Dans les **10 jours** suivant la clôture de la chasse de l'espèce, le titulaire du plan de chasse doit **impérativement** communiquer les informations relatives à la **réalisation ou non** de son plan de chasse à :

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS de l'ORNE

la Briqueterie – RD 123 – CS 70015

61310 GOUFFERN EN AUGE

- soit par **téledéclaration**, sur le logiciel CYNEF à l'adresse suivante : www.fdc61.fr.
- soit en **retournant** ce formulaire de réalisation du plan de chasse, dûment complété.

Identité du bénéficiaire du plan de chasse :

N° de territoire	Pays Cynégétique	Perdrix rouge(s) attribuée(s)	Perdrix rouge(s) prélevée(s)	Perdrix grises (s) attribuée(s)	Perdrix grises (s) prélevée(s)

A, le

(signature)